

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 13 (1905)
Heft: 1-1

Artikel: Une Médaille de René, comte de Challant et seigneur souverain de Valangin en suisse
Autor: Gallet, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172392>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE MÉDAILLE DE RENÉ

COMTE DE CHALLANT ET SEIGNEUR SOUVERAIN

DE VALANGIN EN SUISSE

Par suite d'un heureux hasard, nous avons trouvé dans le Recueil de médailles allemandes du *Trésor de numismatique et de glyptique* par Lenormant¹, une pièce intéressante, non seulement au point de vue de l'iconographie neuchâteloise, mais aussi pour notre histoire suisse. En effet, les traits du comte René de Challant, petit-fils du comte Claude d'Arberg, seigneur de Valangin, n'ont pas été jusqu'ici, du moins à notre connaissance, reproduits dans aucun de nos ouvrages historiques ou numismatiques suisses.

La médaille en question que nous avons le plaisir de reproduire dans cette revue, grâce à l'obligeance du comité de rédaction du *Musée Neuchâtelois*, porte au droit :

• RENE • CO • A • CHALLAN • Z • VALENGIN • SVPR • D •

C'est à dire : René comte de Challant et seigneur souverain de Valangin. — Buste de René, la tête nue.

¹ Lenormant, *Trésor de numismatique et de glyptique. Choix de médailles exécutées en Allemagne aux XVI^e et XVII^e siècles*, pl. XXVI, fig. 10.

R. B̄RO · D · BOFFR · MONT · Z · MAVILE · ET · D ·
CAST^s · Z · VERRECY · C ·

C'est à dire : Baron de Boffremont et de Maville, etc.,
seigneur de Châtillon et de Verres.

Diamètre : 0,051 (voir pl. I).

Les armes contre-écartelées de René, surmontées
d'une couronne de comte et supportées à gauche par
un griffon, à droite par un lion. Les émaux ne sont pas
indiqués.

Ces armes se lisent comme suit : Ecartelé : au 1
contre-écartelé de la vicomté d'Aoste, qui est d'or à l'aigle
éployée de sable, couronnée, membrée et becquée de
gueules, et de Challant, qui est d'argent au chef de
gueules à la bande de sable brochant sur le tout ; aux 2
et 3 contre-écartelé de Valangin, qui est de gueules au
pal d'or, chargé de trois chevrons de gueules, et de
Beaufremont, qui est vairé d'or et de gueules ; au 4
contre-écartelé de la vicomté d'Aoste et d'un écu à trois
bandes qui est de... La devise des Challant était : Tout
est ♂ (monde) et ♂ n'est rien.

Ces armes ainsi représentées sur notre médaille
donnent lieu à trois remarques. En premier lieu il est
curieux qu'au premier quartier nous ayons, au lieu de
écartelé de Challant et de la vicomté d'Aoste, ces der-
nières armes au 1 et 4 et celles de Challant en second
rang, soit aux 2 et 3.

Secondement, dans les armes de Challant on remarque
à dextre du chef un chevron, ce qui est complètement
inusité : les Challant n'ont jamais eu cette brisure. Voici
celles que présentent les différentes branches de la
maison : Fenis (branche aînée) conserve les armes pri-
mitives de la maison ; Cly, trois croissants renversés d'or
posés sur la bande de sable, l'un au chef, le second en
fasce, le troisième en pointe ; Châtillon (première bran-
che) un anneau d'or posé en chef sur la bande de sable ;

Châtillon (seconde branche) une palme d'or posée de même; Graines, Montjovet et Challant, écartelé de Challant et de la vicomté d'Aoste sans brisure; Ussel et Saint-Marcel, une étoile d'or posée en chef sur la bande de sable; Aymaville, une colombe d'argent, posée de même; Varey et Retourtour, une moucheture d'hermine, posée de même. Enfin les 2 et 3 du quatrième quartier donnent lieu à contestation.

Lenormant, qui dans l'explication de ce blason erre évidemment en supposant que les armes à l'aigle indiquent d'une part la maison de Vienne qui portait de gueules à l'aigle d'or, d'autre part celle de Rougemont qui portait d'or à l'aigle de gueules, becquée et membrée d'azur, Lenormant dit : « Le dernier quartier, « bandé, est très probablement celui de l'illustre maison « de Miolans en Savoie, qui portait bandé d'or et de « gueules. » René (Amédée) de Challant, trisaïeul de notre René, avait épousé Louise de Miolans.

M. le chanoine Frutaz, qui nous a fourni de précieux renseignements héraldiques concernant les armes des Challant, nous a écrit à ce sujet : « Cette même brisure « se voit dans les armes d'Isabelle, fille de René, épouse « Madruzzo, qui la portait contre-écartelée aux 2 et 3 « avec les armes de Challant, celles de Madruzzo brochant sur le tout. Philiberte de Tornielli de Challant « n'avait pas cette brisure. On la voit aussi dans les armes « du cardinal Madruzzo et elle apparaît pour la dernière « fois dans le blason de Charlotte-Christine-Eléonore « de Madruzzo, fille de Ferdinand de Madruzzo, comte « d'Avia et baron de Beaufremont, deuxième fils de Jean-Frédéric Madruzzo et d'Isabelle de Challant. Après son « mariage avec le marquis Charles de Lenoncourt, Charlotte-Christine-Eléonore portait encore dans son blason : « écartelé aux 2 et 3 d'argent à trois bandes d'azur avec « les armes Madruzzo et Challant brochées sur le tout. « C'est peut-être l'arme des comtes d'Avia (Madruzzo);

« dans ce cas la médaille de René de Challant aurait été
« frappée après sa mort. »

Nous avouons ne pas bien comprendre cet effet rétro-actif, même *post mortem*, et nous inclinerions plutôt à croire que ces armes peuvent en effet être attribuées aux de Miolans, d'abord parce que Louise de Miolans fut la mère de Jacques, second comte de Challant, mais le premier comte de sa famille, et de plus parce que, par acte passé à Chambéry en 1528, René se porta héritier de la maison de Miolans. (Archives du Prince (Neuchâtel), L. 19/9; C.)

Quelques mots maintenant sur la vie du personnage représenté sur cette médaille. Il était fils de Philibert, comte de Challant, et de Louise d'Arberg, fille unique de Claude d'Arberg, seigneur de Valangin, et de Guillemette de Vergy. René de Challant fut le seul rejeton de l'union de Philibert et de Louise. M. le chanoine Frutaz, d'Aoste, a publié une excellente monographie sur la famille de Challant et de René en particulier. Nous nous permettrons d'en extraire brièvement ce qui suit : « La
« maison de Challant descend des anciens vicomtes
« d'Aoste, dont le premier connu est Boson, qui apparaît
« l'an 1100 dans une donation faite par le comte de
« Savoie, Humbert II, de l'église de Chambave à l'abbaye
« de Fructuaire. Son petit-fils fut investi en 1200, par le
« comte Thomas I^{er} du fief de Challant, dont la famille
« porta ensuite le nom. Le titre héréditaire de comte fut
« conféré par Amédée VIII à François, fils d'Iblet, par
« diplôme du 19 février 1424. Philibert, quatrième comte
« de Challant, était fils du comte Louis et de Marguerite
« de La Chambre. Après la mort de Jacques, son frère
« aîné, il fut investi du comté de Challant en 1490. Il fut
« chambellan du duc de Savoie en 1487, chevalier de
« l'Annonciade, puis bailli et lieutenant général du
« duché d'Aoste de 1509 à 1517. L'historien Georges-
« Auguste Matile nous raconte que Claude d'Arberg avait

« fait la connaissance de Philibert de Challant en passant
« par la vallée d'Aoste à son retour de Rome. Challant
« l'accompagna à Valangin où il passa quelques semaines
« et s'éprit de la jeune comtesse Louise, qui devint sa
« femme deux ans plus tard. Par acte du 12 février
« 1503, Louise fut en outre déclarée héritière de tous les
« biens et fiefs de Claude d'Arberg, dans le cas où il
« vînt à mourir sans autre postérité. Claude d'Arberg,
« seigneur de Valangin, baron de Boffremont, conseiller
« et chambellan du roi de France, avait donc épousé
« Guillemette de Vergy, dame de Blessencourt, de
« Rozières et de Corcelle en Bourgogne, fille de Jean de
« Vergy, seigneur de Champvent et de Montricher. Ce
« fut à l'occasion de ce mariage que Jean d'Arberg donna
« à son fils la terre de Boffremont.

« A la suite de son mariage, Philibert de Challant, qui
« était capitaine des soixante gardes nobles du palais
« ducal, reçut de Charles III, en 1504, un don de 600 florins
« sur la chancellerie du vicariat de Turin et sur celle
« d'Avigliana. Le comte Philibert conduisit sa nouvelle
« épouse dans la vallée d'Aoste et ce fut au château de
« Châtillon ou à celui d'Aymaville que naquit leur fils
« René, vers la fin de 1503 probablement. Philibert, âgé
« d'environ trente-cinq ans, mourut, après quinze ans
« de mariage, en juin 1517. La ville de Berne écrivit le
« 22 juin une lettre de condoléances à Claude d'Arberg,
« qui ne survécut pas longtemps, car il mourut en 1518.
« L'année suivante, Louise suivit son père et son mari
« dans le tombeau, laissant à son jeune fils la baronnie
« de Boffremont et la principauté de Valangin, qui alors
« comprenait à peu près les trois districts du Val-de-Ruz,
« de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Après la mort
« de ses parents, René fut sous la tutelle de son oncle
« Charles de Challant, prieur de la collégiale de Saint-
« Ours, et ses deux aïeules Guillemette de Vergy et Mar-
« guerite de La Chambre prirent soin de son éducation.

« A peine âgé de quinze ans, René reçut le collier de
« l'Annonciade en 1518, et, la même année, le duc de
« Savoie le nommait son conseiller et chambellan. En
« 1527, il fut élevé à la plus haute charge de l'Etat,
« celle de maréchal de Savoie. Il fut le seizième et
« dernier maréchal de Savoie. En 1528, Challant assista
« au baptême du prince Emmanuel-Philibert, dont il
« négocia plus tard le mariage et au nom duquel il
« eut le bonheur de reprendre possession des États de
« Savoie après le traité de Cateau-Cambrésis.

« A partir de l'an 1527, le comte de Challant fut mêlé
« à toutes les vicissitudes politiques et militaires de la
« maison de Savoie. Le traité de combourgeoisie stipulé
« le 4 juillet 1513 entre Genève et Fribourg commença
« cette longue série de conflits entre le duc de Savoie,
« Genève, Berne et Fribourg, qui finirent par la perte
« de Genève et du canton de Vaud et par la réforme
« protestante dans ces deux cantons. En avril 1529, le
« maréchal de Savoie fut à Berne à la tête d'une ambas-
« sade ayant pour but de détacher Berne de la combour-
« geoisie de Genève. René assista aussi aux deux diètes
« de Payerne avec les représentants de Berne et de
« Fribourg. Il venait d'être nommé lieutenant-général au
« delà des Alpes et il dirigeait alors toutes les questions
« diplomatiques si compliquées avec les cantons suisses.

« Les difficultés religieuses commençaient à se compli-
« quer avec les questions diplomatiques ; la propagande
« luthérienne, au commencement de 1532, faisait des
« progrès aux environs de la Savoie où pénétraient furti-
« vement de nombreux émissaires. Vers la mi-novembre
« de 1532, Challant se rendit de nouveau à Berne pour
« obtenir un sursis au paiement de 7000 écus d'or aux-
« quels le duc de Savoie avait été condamné par la diète
« de Payerne ; puis il rentra à Aoste où l'inquiétaient les
« mouvements de la Réforme. La diète de Thonon, en
« novembre 1534, n'eut comme résultat que de compli-

« quer et d'augmenter les difficultés entre le duc,
« Genève, Berne et Fribourg. La Réforme gagnait du
« terrain; le 10 août 1535, le Conseil de Genève défendit
« la célébration de la messe. Sur les murs de l'escalier
« d'Issogne, qui était alors la demeure habituelle de
« René, on lit encore cette note mélancolique en carac-
« tères de l'époque : *le 28 doctobre 1535 la messe a resté*
« *da dire a Geneve.*

« Ensuite de la conférence de Berne, qui eut lieu les
« 28 et 29 octobre 1535, Charles III chargea René de
« Challant de faire évacuer le château de Peney, dans
« lequel Genève voyait une menace continuelle. Alors
« Berne, fatiguée de la combourgeoisie de Genève, décida
« d'envoyer des ambassadeurs au duc de Savoie et on
« choisit la ville d'Aoste pour siège d'une nouvelle diète.
« Elle échoua par suite de la demande des Bernois au
« duc s'il était disposé à reconnaître aux Genevois la
« liberté de culte dont ils jouissaient déjà. Charles III
« s'étonna d'une pareille demande et répondit n'avoir
« jamais donné à ses ministres la faculté d'accepter une
« telle condition. A cette réponse les Bernois partirent
« sans autre et la diète fut dissoute.

« La guerre entre Berne et le duc de Savoie finit par
« éclater le 16 janvier 1536. Challant fut nommé généra-
« lissime et avait à ses ordres le marquis Jean-Jacques
« Medici et le marquis de Lullin. René n'avait certaine-
« ment pas le talent et la valeur militaire de ses ancêtres
« Iblet et Boniface de Challant. Sans préparation, sans
« ressources et avec des troupes mal disciplinées, il ne
« put arrêter l'invasion des Bernois qui, dans le mois de
« janvier, occupèrent tout le pays de Vaud et entrèrent
« à Genève le 2 février, tandis que les Valaisans, contrai-
« nement à leurs promesses, occupèrent une partie du
« Chablais. Dans ces tristes conjonctures, le maréchal
« de Savoie s'adressa encore inutilement à Boisrigaut,
« ambassadeur français auprès des Liges suisses.

« A la fin de février 1536, le duc de Savoie avait déjà
« perdu la moitié de ses Etats et François I^{er} se disposait
« à envahir le Piémont. Ce doit être en ce moment que
« Calvin chercha à soulever la vallée d'Aoste. Challant
« ne pouvant plus rien dans le pays de Vaud et dans la
« Savoie envahis, pensa à sauver Aoste où il fit réunir
« d'urgence les Trois-Etats. De 1536 à 1552, René passa
« au sein de sa famille, dans ses châteaux d'Issogne,
« Châtillon et Aymaville, les rares loisirs que lui lais-
« saient sa charge de gouverneur du jeune prince Emma-
« nuel-Philibert, les négociations diplomatiques et les
« visites à ses nombreux fiefs, notamment à celui de
« Valangin. En 1538, nous le voyons prendre part aux
« conférences des députés de France et d'Espagne à
« Barcelone. De 1538 à 1540, il se rendit plusieurs fois
« auprès de Charles-Quint et il fut chargé de nombreuses
« ambassades à Milan en 1543, à la cour de Vienne de
« 1545 à 1547 et à celle de France en 1556. Une grande
« suite l'accompagnait toujours dans tous ses voyages
« où il promenait son faste avec un train princier.

« Nous ne pouvons suivre ici toutes les péripéties de
« l'invasion française en Piémont et la part active qu'a
« prise le maréchal de Savoie pour la défense de son
« prince. Challant gouvernait Verceil après la mort de
« Charles III ; il y fut surpris le 18 novembre par les
« Français qui le conduisirent prisonnier à Turin, où
« le maréchal de Brissac le fit enfermer au château du
« Valentin. Lors de sa capture à Verceil, les Français
« prirent à Challant quarante chevaux qu'il conduisait
« ordinairement à sa suite, ses vêtements, des chaînes
« d'or, l'argenterie de table et une quantité de meubles
« précieux, le tout évalué à 40,000 écus d'or. Challant ne
« fut rendu à la liberté que moyennant une somme de
« 30,000 écus d'or déboursés à Brissac dans le courant
« de juin 1555. Il subit ainsi vingt-trois mois de détention.
« Pour se procurer cette somme, il dut engager plusieurs

« de ses fiefs, entre autres Valangin aux Bernois pour
« 9970 écus d'or sol. En 1525, Challant, qui recevait du roi
« de France une pension annuelle de 3000 florins d'or,
« avait pris part à la bataille de Pavie où il commandait
« un escadron. Il y fut fait prisonnier par les Espagnols
« et dut payer pour sa rançon 3000 écus d'or, pour les-
« quels il engagea la seigneurie de Boffremont. Ceci ajouté
« à l'énorme somme payée à Brissac fut le commence-
« ment des désarrois financiers du comte de Challant.

« Après une existence si agitée et tant de malheurs,
« René eut enfin la consolation de voir le prince Emma-
« nuel-Philibert remonter sur le trône de ses ancêtres.
« Il eut une part active aux préliminaires du traité de
« Cateau-Cambrésis, puis, avec ses anciens titres de
« maréchal de Savoie et de lieutenant-général, il
« assistait, le 27 juin 1559, au palais royal de Paris, à la
« stipulation du traité de mariage entre le duc de Savoie
« et Marguerite de France. Ce fut encore lui qui, le
« 10 juillet, fit bénir les époux par le cardinal de Lor-
« raine aux pieds du lit du roi moribond. Emmanuel-
« Philibert lui conféra, le 8 juillet, pleins pouvoirs pour
« prendre en son nom possession de la Maurienne,
« de la Tarentaise, de la Bresse et du Bugey et recevoir
« des sujets le serment de fidélité. Le 12 août, il établit
« à Chambéry le souverain Sénat de Savoie et, en novem-
« bre de la même année, il ordonna des réparations aux
« châteaux de Chambéry, de Montmélian, de Miolans et
« du Bourget. Derniers beaux jours qui consolèrent sa
« vieillesse ! »

Après avoir accompagné les nouveaux époux dans leur capitale, René put enfin se retirer des affaires actives. Malheureusement les dissensions survenues entre ses deux filles attristèrent ses derniers jours. Avec une hoirie obérée de dettes, il mourut abreuvé d'ennuis et de chagrins à Ambromay en Bresse le 11 juillet 1565 ; à l'âge de soixante-deux ans.

Le comte René fut marié quatre fois. Il n'eut d'enfants que de sa deuxième femme : Marie de Portugal, fille de Denis de Portugal, comte de Lemos. Ce sont deux filles qu'il nomme dans son testament du mois de février 1546. Philiberte, l'aînée, fut déshéritée par son père, et épousa Joseph, comte de Tornielli en Milanais ; la seconde, Isabelle ou Isabelle, héritière de Challant et de Valangin, épousa Frédéric Madruccy, comte d'Avy, marquis de Suriana et neveu du célèbre cardinal Madrucci. Après de longs démêlés entre les deux sœurs Philiberte et Isabelle, la seigneurie de Valangin fut rachetée et définitivement réunie à la maison de Neuchâtel par Marie de Bourbon en 1592. Une somme de 70,000 écus d'or sol et de 27 batzen et demi la pièce fut donc payée à Frédéric de Wurtemberg, comte de Montbéliard ; ce dernier ayant racheté les droits sur Valangin des comtes d'Avy et de Tourniel.

Comme nous venons de le voir, René de Challant a joué un rôle important dans les démêlés des ducs de Savoie avec les Confédérés. Nous espérons conséquemment n'avoir pas abusé de la patience des lecteurs de la *Revue* en nous étendant peut-être un peu longuement sur la vie d'un homme qui ne fut pas le premier venu dans ce xvi^e siècle si mouvementé.

Lenormant a oublié de nous dire où il a vu cette médaille et, malgré toutes nos recherches, il nous a été impossible de découvrir dans quel musée ou collection elle pouvait se trouver. Nous ne sommes pas mieux renseigné sur son auteur, l'artiste n'ayant pas signé son œuvre. Lenormant nous dit bien qu'elle a dû être faite à Valangin (?) mais ceci nous semble très problématique : Valangin, bien qu'ayant possédé une fonderie de canons, n'a jamais joué le rôle d'un centre artistique ! Etant donné le procédé Collas et la reproduction empâtée que le *Trésor de numismatique* nous donne, il est fort difficile de se rendre compte du degré artistique de la pièce.

Nous trouvions sa facture plutôt allemande, mais en étudiant la chose de plus près, nous avons changé d'avis et l'attribuons maintenant à un artiste italien ou français. Lequel? Ceci est des plus compliqués à répondre. Cependant, étant donné que cette médaille a fort probablement été exécutée après la mort de René, nous croyons pouvoir l'attribuer peut-être à Pastorino. Cet artiste signait généralement ses œuvres d'un P suivi de la date (sur la face laissée par le bras coupé touchant au grènetis), mais impossible de rien distinguer dans la médiocre reproduction de la médaille de Challant. La plupart des médailles de cet artiste étaient sans revers, il s'en trouve cependant quelques-unes qui en ont un, mais alors nous devons avouer que nous n'en avons trouvé aucune dans le grand ouvrage de Heiss (*Florence et la Toscane*) avec un revers armorié. Ces revers sont en général des allégories dans le goût de la fin du xvi^e siècle. Pastorino, de Sienne, né en 1508, mort en 1592, a été pendant sa longue carrière l'artiste à la mode de la plupart des princes et importants personnages italiens du milieu et de la fin du xvi^e siècle; c'est ceci qui nous autorise à supposer qu'il fut aussi l'auteur de la médaille de Challant. Nous avons dit aussi que le médailleur en question pouvait être français? En effet, plusieurs médailles non signées de cette époque et dont les auteurs sont supposés être français, ont des revers armoriés presque semblables à celui de Challant (par exemple les médailles d'Antoine de Bourbon, de Jeanne d'Albret, etc.). Il est vrai que parmi les artistes de la cour des rois de France de cette époque, il s'en trouvait beaucoup d'origine italienne. Il se peut donc, Challant ayant séjourné à maintes reprises en France, que sa médaille fut exécutée à Paris, par un élève de Pastorino établi dans cette ville? Le droit de cette pièce, nous le répétons, rappelle en tous cas beaucoup le style et le procédé d'exécution de Pastorino.

OUVRAGES CONSULTÉS :

Chancelier DE MONTMOLLIN. *Mémoires sur le comté de Neuchâtel en Suisse*. Neuchâtel, 1831.

Frédéric DE CHAMBRIER. *Histoire de Neuchâtel et Valangin*. Neuchâtel, 1840.

George-Auguste MATILE. *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*. Neuchâtel, 1843.

Jonas BOYVE. *Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin*. Berne et Neuchâtel, 1854-1855.

Aloïs HEISS. *Les Médailleurs de la Renaissance, Florence et la Toscane*. Paris, 1892.

F.-G. FRUTAZ. *Notes sur René de Challant* (*Musée neuchâtelois*, novembre-décembre 1904).

La Chaux-de-Fonds, 29 janvier 1905.

Georges GALLET.





Médaille de René, comte de Challant, seigneur souverain de Valangin en Suisse.